



TRANSMIS LE 27/03/2024  
REÇU LE 27/03/2024  
AFFICHÉ LE 27/03/2024  
NOTIFIÉ LE 28/03/2024  
PUBLIÉ LE 28/03/2024  
EXÉCUTOIRE LE 28/03/2024

2024/ ...

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024 DÉLIBÉRATION N°15

**OBJET : SPORTS - ASSOCIATION FOOTBALL CLUB FRANCONVILLE - ATTRIBUTION ET VERSEMENT DE LA SUBVENTION COMMUNALE 2024 - AUTORISATION DONNÉE À M. LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CORRESPONDANTE.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,  
L'an deux mil vingt-quatre, le 21 du mois de mars à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE

**M. le Maire :** Xavier MELKI.

**Adjoins au Maire (\*) :** Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

**Conseillers Municipaux (\*) :** Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Florence DECOURTY, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

**Conseillers Municipaux (\*) :** Marc SCHWEITZER.

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

**Conseillers Municipaux (\*) :** Vincent MULOT.

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

**Conseillers Municipaux (\*) :** Florent BATIER, Océane USTASE.

#### ABSENTS ayant donné Procuration

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Alain VERBRUGGHE à Dominique ASARO.

Franck GAILLARD à Frédéric LÉPRON.

Bruno DE CARLI à Marie-Christine CAVECCHI.

Thierry BILLARAND à Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO.

Hervé GALICHET à Henri FERNANDEZ.

Maryem EL AMRANI à Marion WERNER.

**Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :** Yohan KAJDAN à Marc SCHWEITZER.

**Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :** Françoise LASCOT à Vincent MULOT.

#### ABSENTS

**Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :** Pasionaria ENEDAGUILA.

**Secrétaire de séance :** Sabrina FORTUNATO.

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 14 mars 2024, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.  
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.  
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

\*\*\*\*\*

(\*) Par ordre du tableau et par groupe



## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024 DÉLIBÉRATION N°15

**OBJET : SPORTS - ASSOCIATION FOOTBALL CLUB FRANCONVILLE - ATTRIBUTION ET VERSEMENT DE LA SUBVENTION COMMUNALE 2024 - AUTORISATION DONNÉE À M. LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CORRESPONDANTE.**

### Le Conseil Municipal

**VU** les articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, instaurant le principe de conventionnement,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 25 janvier 2024 accordant à l'association Football Club Franconville une avance de subvention de 40 000 € (quarante mille euros),

**VU** le Budget Communal,

**CONSIDÉRANT** le projet développé par l'association Football Club Franconville et son inscription dans la vie sportive et locale,

**CONSIDÉRANT** la demande de subvention de fonctionnement émise par l'association en date du 30 novembre 2023, dans le cadre du budget de la Ville 2024,

**CONSIDÉRANT** le projet de convention d'objectifs, définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation et de contrôle de la subvention,

**APRÈS** l'avis de la Commission Attractivité et Cohésion en date du 26 février 2024 et de la Commission Ressources et Développement en date du 7 mars 2024,

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil municipal à l'exception de Monsieur Mohammed BANNOU, qui ne participe pas au vote en raison de ses fonctions au sein du Conseil d'Administration de l'association Football Club de Franconville.**

**Article 1 : DÉCIDE** d'approuver la convention de subventionnement entre la Ville et l'association Football Club Franconville, annexée à la présente délibération.

**Article 2 : AUTORISE** M. le Maire à signer la convention précitée.



Ville de Franconville la Garenne (95130)  
Service des Sports

Question n°15 du CM du 21/03/2024 - P 2/2

**Article 3 : APPROUVE** le versement du solde de la subvention, soit 45 000 € (quarante-cinq mille euros), au titre de l'année 2024 sous réserve de la signature de la convention par les deux parties.

**Article 4 : PRÉCISE** que le montant total de la subvention au titre de l'année 2024 s'élève à 85 000 € (quatre-vingt-cinq mille euros).

**Article 5 : DIT** que la dépense sera imputée au compte 65748 – 30 2 du budget 2024 de la Ville.

**Article 6 : PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

**Article 7 : PRÉCISE** que M. le Maire et le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme  
Xavier MELKI



Maire de Franconville-la-Garenne  
Conseiller régional d'Ile-de-France

**À l'unanimité des votants**

Pour : 37 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire

Le 28 mars 2024

Par le Maire  
L'Adjoint



Mme Jeanne Charrieres-Cugno

**Acte à classer**

DEL21032024Q15

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-03-27T13-28-58.00 ( MI251912990 )

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20240327-DEL21032024Q15-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : SPORTS - ASSOCIATION FOOTBALL CLUB FRANCOISVILLE - ATTRIBUTION ET VERSEMENT DE LA SUBVENTION COMMUNALE 2024 - AUTORISATION DONNÉE À M. LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CORRESPONDANTE.

Date de décision : 27/03/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.2. attribuées aux personnes morales de droit privé (associations...)

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 15 - SPORT - Sub Foot 2024.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 27/03/24 à 13:28

Date 27/03/24 à 13:28

Date 27/03/24 à 13:35

Par SADEQ Fatiha

Par SADEQ Fatiha